

DEMANDE D'ENQUÊTE (pour la réception hertzienne terrestre : antenne râteau)

Pour l'identification de l'origine des perturbations sur la réception de la télévision au sens de l'article 22 de la loi n° 86-1067 du 30/09/1986 modifiée.

Référence(s) à rappeler :

RTV : _____

VGS : _____

A remplir par le téléspectateur ou son représentant **UNIQUEMENT SI LES DIFFICULTES PERSISTENT** après l'intervention d'un antenniste ou d'un organisme de contrôle.

Important ! Merci de veiller à l'exactitude des renseignements communiqués afin de permettre l'identification de l'origine de vos difficultés. Dans le cadre de sa prestation, veuillez à ce que votre antenniste renseigne l'intégralité des informations techniques demandées.

Madame Monsieur Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Téléphone(s) Domicile Port.

Adresse mél

(Merci de renseigner au moins un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre dans la journée ainsi qu'une adresse mél)

Renseignements sur l'installation perturbée (si différents)

Madame Monsieur Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Téléphone(s) Domicile Port.

Adresse mél

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PERTURBATIONS

- Nature du défaut :** Pas d'image Pas de son Images saccadées / Pixellisation / Gel de l'image
- Période de perturbation :**

Date de début des perturbations :

Depuis quand occupez-vous le lieu de la résidence affectée par les perturbations:

Avant les difficultés que vous rencontrez actuellement, diriez-vous que la qualité de votre réception était :

Parfaite Satisfaisante mais avec quelques perturbations ponctuelles Globalement instable Mauvaise

Les perturbations sont-elles permanentes ou intermittentes , précisez :

- Le voisinage:** Vos voisins dont la réception est assurée par l'antenne râteau, subissent-ils les mêmes perturbations ? Oui Non Ne sait pas

Description des difficultés rencontrées/ autres observations complémentaires (si besoin complétez sur papier libre joint au formulaire) :

Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé de données personnelles vous concernant dont le responsable de traitement est l'ANFR. Dans le cadre de la protection de la réception TV, ce traitement est destiné à gérer les réclamations suite à une difficulté de réception de la télévision et fournir une solution pour remédier à cette difficulté. Elles peuvent être communiquées aux services de l'ANFR, au CSA et aux opérateurs de téléphonie mobile en cas de brouillage par leurs équipements. Les données ne sont pas conservées au-delà de deux ans en base active. Ce traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public (article 22 de la loi n° 86-1067 du 30/09/1986 modifiée). Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, vous bénéficiez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, du droit à la limitation du traitement et du droit à la mort numérique, en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@anfr.fr et vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION

Description de l'antenne râteau

Installation : Individuelle ou Collective / Localisation : Intérieure ou Extérieure / Polarisation : Horizontale Verticale
 Hauteur approximative (m/sol) : Ancienneté :
 Orientation / émetteur / azimut :

Renseignements divers



(joindre si possible des photos de l'installation : antenne et /ou son environnement, câblages, prises ... et écrans mesureur, à l'adresse enquete_anfr@anfr.fr)

Présence d'un amplificateur modèle : Est-il réglable ? Oui / Non
 Présence d'un distributeur nombre de prises TV : Présence d'un filtrage LTE marque/ modèle :

Environnement de l'installation perturbée

Antenne dégagée de tout obstacle de grande hauteur (végétation, immeuble) Présence d'éoliennes
 Voisinage immédiat consulté : si oui : le voisinage est également gêné : oui / non
 Proximité (< 300m) de relais radioélectrique, cibiste, radioamateur, téléphonie mobile, clôture électrique ou autre

NATURE DU SIGNAL ET DES PROGRAMMES PERTURBES

Référence de l'appareil de mesure :		Mesures en antenne sèche 			Mesures à la prise TV 			Réception perturbée? oui / non	Commentaire(s) (échos, autres...)
Signaux à mesurer	Canal ou fréquences	Niveau (dBµV)	MER (dB)	VBER	Niveau (dBµV)	MER (dB)	VBER		
R1 (France 2, France 3, France 4, France Ô, Franceinfo, locales)									
R2 (C8, BFM TV, CNews, CStar, Gulli)									
R3 (Canal+**, C + sport**, C+ cinéma**, Planète+**, LCI, Paris Première**)									
R4 (M6, W9, Arte, France 5, 6ter)									
R6 (TF1, TMC, TFX, NRJ12, LCP)									
R7 (TF1 Séries Films, Chérie 25, L'Équipe, RMC Story, RMC découverte)									
LTE (700 MHz, 800 MHz) ou autre, précisez :									

** Chaînes payantes

Je soussigné, certifie que l'installation de réception audiovisuelle du téléspectateur, contrôlée par mes soins, est conforme et qu'elle n'est pas à l'origine des perturbations constatées. Je confirme avoir vérifié avec soin l'intégralité de la chaîne de réception :

Antenne Orientation optimale de l'antenne Tous les câbles Tous les raccordements et prises
 Si présent : Amplificateur Répartiteur Filtrage

Conclusion(s) de l'intervention (origine supposée des perturbations ...) (si besoin complétez sur papier libre, joint au formulaire) :

Numéro(s) de téléphone Fixe Port.
 Adresse méI
 Code SIRET

Cachet, date et signature :

Êtes-vous signataire de la charte « Professionnel partenaire » de l'ANFR ? Oui Non
(A différencier du référencement LTE auprès des opérateurs de téléphonie mobile. Les Professionnels partenaires sont informés des conclusions de l'enquête)

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site Internet www.recevoirlatnt.fr rubrique « Professionnels ».